



Demande de remboursement des travaux fait par mon frere

Par **annick**, le **12/02/2008** à **15:22**

bonjour

je viens d heriter avec mes 3 freres et soeur de la maison de ma mere elle a ete mise en vente et nous venons de signer le compromis. mon frere vivait avec ma mere et a fait des travaux dans la maison pour 20000 euros maintenant il veut qu on lui paye un quart des travaux chacuns ma question est : est ce que je sui obligé de lui payer les 5000 euros qu il reclame je ne suis pas d accord les travaux personne ne lui avait demander de les faire merci de me répondre

Par **uschi**, le **12/02/2008** à **16:08**

bonjour

si votre frère n'a jamais eu de mandat de votre part pour effectuer les travaux il n'a aucune raison de vous reclamer quelque chose part contre payait-il un loyer a votre mère vous pouvez toujours mettre cela en balance bon courage